



Charleville-Mézières, le 22 octobre 2010

DIRECTION GÉNÉRALE
DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX
DIRECTION DES FINANCES
SERVICE DES MARCHES PUBLICS

AAT ARCHITECTURE
Mandataire du groupement AAT
ARCHITECTURE/PASCUAL
ANSELME/TERAO/TERRITOIRES/IOSIS
GRANS EST MCI THERMIQUES/ECHOLOGOS
219 boulevard Charles Arnould
51100 REIMS

RÉF. : MVVA/2010-1472

OBJET : Construction d'un site scolaire sur la commune d'Attigny - Concours restreint de maîtrise d'oeuvre sur "esquisse +"

P.J. : AE + EU + annexes + CCAP + CCTP + sous traitance

AFFAIRE SUIVIE PAR : Dany FOURNAISE

LETTRE RECOMMANDÉE AVEC A.R.

AAT architecture

25 OCT. 2010

Monsieur,

Reçu le

J'ai le plaisir de vous faire connaître que votre projet concernant le marché cité en objet, a été retenu.

Vous voudrez bien trouver ci-joint, pour notification :

- l'acte d'engagement dûment signé,
- l'acte d'engagement portant la mention « exemplaire unique » pour être remis à l'établissement de crédit en cas de nantissement ou de cession de créance consenti conformément à la loi n°81-1 du 2 Janvier 1981 modifiée facilitant le crédit aux entreprises diminué du montant de la sous traitance,
- les annexes à l'acte d'engagement,
- le CCAP,
- le CCTP.
- le programme fonctionnel et technique

Par ailleurs, je vous informe que j'ai procédé à l'agrément du sous traitant Michel Forgue. L'acte spécial de sous traitance, l'acte spécial portant mention exemplaire unique du sous traitant sont joints à cet envoi.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président du Conseil Général,

~~Pour le Président du Conseil Général~~
Le Directeur Général
des Services Départementaux
Alain GUILLAUMIN

Benoît HURÉ.